



DÉLIBÉRATION COMITE SYNDICAL

PORTANT SUR UNE AFFAIRE D'INTÉRÊT COMMUN

Délibération n°C 20260618_11

DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS AU SEIN DES ORGANISMES EXTERIEURS

Rapporteur : Monsieur Jérôme MOROGE, Président

Le 18 juin 2026 à 18 h 30, le Comité du Syndicat de gestion des énergies de la région lyonnaise régulièrement convoqué le 11 juin 2026 s'est réuni en session ordinaire au siège du Sigerly, allée Assia Djebar, salle Candela à Villeurbanne sous la Présidence de Monsieur Jérôme MOROGE, *Président*.

Quorum : 34
Nombre de délégués en exercice : 85

PRÉSENTS :

Titulaires : *Métropole de Lyon :* Jean-Michel ALLOIN, Abdeljalil BENYAHIA, Sylvie BLES-GAGNAIRE, Messaouda EL FALOUSSI, Jean-Luc FUGIT, Christophe GEOURJON, Christophe MARGUIN, Fabrice MATTEUCCI, Jérôme MOROGE, Virginie POULAIN ; *8 Communes hors territoire :* Bruno THUET (Brignais), Alexis GAILLARDIN (St Symphorien-d'Ozon) ; *57 communes :* Thierry SAUNIER (Albigny-sur-Saône), Marc DUBIEF (Bron), Nicolas TOUTAIN (Cailloux-sur-Fontaines), Maxime VAN DER HAM (Charbonnières-les-Bains), Jacques GAILLARD (Corbas), Jean-Louis MAGOUTIER (Craponne), Sébastien FORTUNE (Dardilly), Françoise MAGNIN (Fontaines-St-Martin), Olivier BRUSCOLINI (Fontaines-sur-Saône), Serge GUGLIERMINA (Genay), Jean-Yves LE GOUILL (Irigny), François GAY (Limonest), Christian DUCARRE (Meyzieu), Radomir TRIFUNOVIC (Mions), Gilles VALOUR (La Mulatière), Olivier NOTTON (Neuville-sur-Saône), Christian AMBARD (Oullins-Pierre-Bénite), François JOLLY (Poleymieux-au-Mt-d'Or), Philippe de la CRUZ (Rillieux-la-Pape), Michel GUINARD (St Cyr-au-Mt-d'Or), Philippe GONNAND (St Genis-les-Ollières), Stéphane PEILLET (St Priest), Miguel PYRAM (Sathonay-Camp), Priscillien TAMBUZZO (Solaize), Michel OUILLON (Tassin-la-Demi-Lune), Malika KHELLADI (Vaulx-en-Velin), Jacques VINCE (Villeurbanne).

Suppléants : *Métropole de Lyon :* Jean-Paul BURNIER ; *8 Communes hors territoire :* Denis DUBOIS (Chaponost), Roberto CANAL (Millery) ; *57 communes :* François DURANCE (Fleurieu-sur-Saône), Brigitte LIEVRE (Champagne-au-Mt-d'Or), Jean-Pierre BARLET (Montanay), Eric BULCKAERT (St Romain-au-Mt-d'Or).

ABSENTS EXCUSÉS AYANT DONNÉ UN POUVOIR :

Jean-Philippe JAL (Métropole de Lyon) donne pouvoir à Jérôme MOROGE (Métropole de Lyon)
Jérémy BREAUD (Métropole de Lyon) donne pouvoir à Marc DUBIEF (Bron)
Isabelle MAINAND (Métropole de Lyon) donne pouvoir à Jean-Emmanuel ALLOIN (Métropole de Lyon)
Julien GUIQUET (Métropole de Lyon) donne pouvoir à Stéphane PEILLET (St Priest)
Philippe GUELPA-BONARO (Métropole de Lyon) donne pouvoir à Abdeljalil BENYAHIA (Métropole de Lyon)
Max VINCENT (Métropole de Lyon) donne pouvoir à François GAY (Limonest)
Jean-Pierre BOHÉ (Feyzin) donne pouvoir à Jean-Luc FUGIT (Métropole de Lyon)
Pierre BARRELLON (Ste-Foy-lès-Lyon) donne pouvoir à Michel OUILLON (Tassin-la-Demi-Lune)
Cécile ENNAJEM (La Tour de Salvagny) donne pouvoir à Christophe GEOURGON (Métropole de Lyon)

Claire RENOUPREZ (Vourles) donne pouvoir à Christian AMBARD (Oullins-Pierre-Bénite)

Secrétaire de séance : Monsieur Christophe GEOURJON (Métropole de Lyon)

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu l'arrêté préfectoral n°69-2025-06-25-00003 en date du 25 juin 2025 relatif à la modification des statuts et compétences du SIGERLy ;

Considérant que dans le cadre de ses diverses missions, le SIGERLy a décidé d'adhérer à des associations et organismes extérieurs dont l'objet et les actions présentent un intérêt pour le syndicat ; notamment pour promouvoir, coordonner et développer des actions tendant à économiser de l'énergie, développer l'usage d'énergie renouvelable, lutter contre la précarité énergétique, valoriser d'une façon générale les actions en faveur de l'environnement ;

Considérant que le SIGERLy est appelé à désigner des représentants au sein des organismes extérieurs et associations auxquels il a adhéré, il est proposé les membres suivants :

Organismes	Nombre de représentants	TITULAIRE	SUPPLÉANT
• Agence locale de l'environnement et du climat (ALEC)	2 représentants (1 titulaire + 1 suppléant)	Olivier ARAUJO	Philippe de la CRUZ
• Auvergne-Rhône-Alpes Énergie Environnement (AURA-EE)	1 représentant	Christophe GEOURJON	
• Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et Régies (FNCCR)	1 représentant	Jérôme MOROGE	
• Territoire d'énergie Auvergne-Rhône-Alpes (TEARA)	1 représentant	Jérôme MOROGE	
• CEREMA	1 représentant	Jérôme MOROGE	
• Agence locale de la Transition énergétique du Rhône (ALTE69)	2 représentants (1 titulaire +1 suppléant)	Claire RENOUPREZ	Christelle REMY
• CLUSTER LUMIÈRE	1 représentant	Jérôme MOROGE	
• Comité social du personnel de la Métropole lyonnaise (COS)	1 représentant	Marc DUBIEF	

Ayant entendu l'exposé de son rapporteur, Monsieur Jérôme MOROGE, Président

Le Comité syndical :

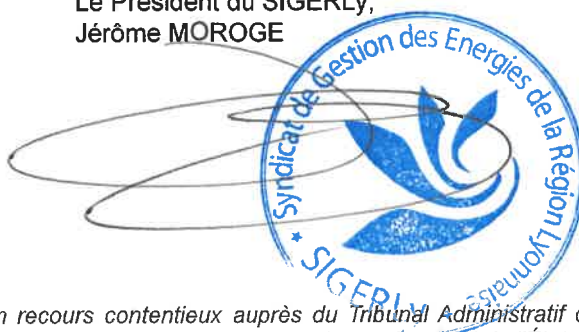
DÉSIGNE les représentants du SIGERLy suivants, au sein des organismes précités :

ORGANISMES	TITULAIRE	SUPPLÉANT
ALEC	Olivier ARAUJO	Philippe DE LA CRUZ
AURA-EE	Christophe GEOURJON	
FNCCR	Jérôme MOROGE	Sans suppléant
TEARA	Jérôme MOROGE	Sans suppléant
CEREMA	Jérôme MOROGE	Sans suppléant
ALTE69	Claire RENOUPREZ	Christelle REMY
CLUSTER LUMIÈRE	Jérôme MOROGE	Sans suppléant
COS	Marc DUBIEF	Sans suppléant

Après en avoir délibéré à l'unanimité des suffrages exprimés

À Villeurbanne, télétransmise à la Préfecture du Rhône et rendue exécutoire

Villeurbanne, le 23 juin 2026
 Le Président du SIGERLy,
 Jérôme MOROGE



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Lyon, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État.